

## Procès verbal du Conseil d'école du mardi 7 juin 2022

Présents :

<u>Représentants de la mairie</u>	<u>Enseignantes</u>	<u>Représentants des parents d'élèves et membre de l'APE</u>
- Monsieur le Maire - Madame Blain - Madame Lory	Madame Deledicq, directrice Madame Allély Madame Renaud Madame Valay	Madame Micheloni, titulaires Madame Cicognani Madame Garceault, membre de l'APE

Excusés :

Mr Cyrille Philippe, Inspecteur de la circonscription de La Châtre, Me Vélicitat et les membres du RASED

### 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école précédent

Le procès-verbal du deuxième conseil d'école est adopté.

### 2. Désignation des secrétaires de séance et des votants

Madame Allély et Madame Micheloni seront les secrétaires de séance.

### 3. Actions pédagogiques réalisées et en cours

- Epreuves du Rallye mathématiques de la GS au CM2 du 7 au 14 mars.  
Participation à la semaine des mathématiques par les PSMS la même semaine
- Séquence pédagogique de Basket de 6 séances (dont 3 avec un intervenant) pour les CE1CE2 et CM1CM2 pendant la quatrième période
- Participation à la semaine du jardin à l'école :
  - \* à Jardiland Le Poinçonnet pour les CE1CE2 le jeudi 17 mars au matin
  - \* à Jardiland Cap Sud pour les GSCP et les CM le jeudi 17 mars après-midi
- Visite du collège Jean Monnet pour les CM le lundi 21 mars
- Visite des serres municipales de Châteauroux : le jeudi 24 mars pour les GSCP et les CM ; et le mardi 29 mars pour les CE
- Plantations dans l'école aux mois de mars, avril, mai et juin : nous souhaitons remercier tous les parents qui nous ont fait des dons de graines ou de plants
- Prix littéraire ESCAPAGES en lien avec la médiathèque du village pour les 4 classes : vote pour les GSCP le mardi 29 mars, pour les CE1CE2 le vendredi 1<sup>er</sup> avril, pour les CM1CM2 le jeudi 28 avril, pour les PSMS le mardi 5 avril.
- Piscine Balzanéo, les lundis de 15H à 15H45 :
  - \* du 7 mars au 9 mai pour les GSCP
  - \* du 28 mars au 20 juin pour les CE et CM

- Intervention du SITOM sur le tri des déchets auprès des 3 classes (PSMS, GSCP, CE1CE2) le jeudi 7 avril et auprès des CM1CM2 le mardi 10 mai
- Sortie pour les PSMS et les GSCP le jeudi 12 mai à la ferme pédagogique de Heugnes (36)
- Sortie aux jardins du Prieuré Notre Dame d'Orsan à Maisonnais (18) pour les CE et CM. Visite guidée et participation à un atelier : création d'un canevas végétal pour les CE2 et les CM et d'une mangeoire à oiseaux pour les CE1.
- Jeux de société avec des parents d'élèves pour les PSMS les vendredis en fin d'après-midi
- Spectacle ESCAPAGES « un tout petit bout de rien du tout » pour toute l'école le vendredi 20 mai dans la salle des fêtes de la commune et en lien avec la médiathèque de la commune
- ESCAPABOT pour les CE et CM (projet de programmation informatique en lien avec Escapages) : les jeudis 2, 16 et 23 juin (environ 1H15 par classe à chaque séance)
- Participation à la cérémonie d'ouverture du Mondial du paratir le 6 juin au centre-ville de Châteauroux des CM1CM2 en tant que porte-drapeaux
- Participation au mondial du paratir pour les classes le CE1CE2 et CM1CM2 le mardi 7 juin au CNTS à La Martinerie
- Journée sportive avec le Festibeach à la Maison des Sports à Châteauroux pour les 4 classes : le lundi 27 juin pour les PSMS et GSCP, le jeudi 30 juin pour les CE1CE2 et CM1CM2
- Préparation du spectacle pour la kermesse
- Réalisation des cadeaux pour les nouveaux arrivés à la rentrée 2022 et en cours d'année prochaine
- Accueil des futurs PS et d'un de leur parent le vendredi 1<sup>er</sup> juillet par l'enseignante de la classe et la directrice. Accueil des MS, CP et CE2 dans leur classe de l'année prochaine.

#### 4. Sécurité, locaux, protocole sanitaire, matériel, hygiène

Sécurité incendie : L'exercice évacuation incendie du troisième trimestre a été réalisé le vendredi 29 avril 2022 sans problème. L'évacuation a duré 1 minute et 20 secondes.

Protocole sanitaire : Niveau 1 : plus de masque en intérieur. Retour aux horaires habituels pour toutes les classes : 9H à 12H et 13H30 à 16H30

Plus de masque dans les transports en commun depuis le 16 mai comme dans la population générale.

Brassage des classes autorisé, retrait des barrières en récréation depuis le 19 mai

En cas de retour au niveau 2 ou plus, nous reviendrions à un décalage de 5mins pour échelonner les sorties.

Garage à vélos et trottinettes : Suite à la plainte d'une famille qui affirme que la trottinette de leur enfant a été dégradée sur le temps scolaire, il nous a paru important de rappeler le règlement intérieur. Si les parents choisissent de laisser les trottinettes ou vélos à l'intérieur de l'école, le personnel ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de dégradations.

Gymnase : Les enseignantes souhaitent pouvoir utiliser le gymnase plus souvent. Pour cela, il est nécessaire de pouvoir y stocker du matériel dans le local fermé. La mairie est d'accord. La directrice a contacté les présidentes des associations de basket et tennis pour trouver une entente pour partager le local.

Travaux/Matériel : L'entreprise VERITAS est venue vérifier la conformité en termes de sécurité de la structure de jeux pour les Maternelles le 30 mars. Le certificat de conformité a été établi. Cependant, quelques légères modifications sont à réaliser (signalétique à ajouter notamment).

Les BSO seront tous changés fin juillet.

Un entretien des ordinateurs portables a été effectué par Berry Buro. Le technicien les a rapportés le 25 mars. Deux n'ont pas pu être mis à jour et ne sont donc plus utilisables. Huit ordinateurs peuvent

désormais être utilisés dans les classes même si 6 d'entre eux restent très lents. Un devis a été établi et accepté par la mairie pour permettre aux deux ordinateurs les plus récents d'être plus performants. La lumière pour les tableaux de la classe de CM a été installée pendant les vacances de Pâques et devrait être installée prochainement dans la classe de CE1CE2.

Une programmation de la réfection des murs des locaux du côté élémentaire est en cours. Cette réfection commencerait par la cantine (peut-être pendant les vacances d'été).

Demande du dessin d'une bande numérique de 1 à 30 dans la cour afin de permettre aux classes de PSMS et GSCP de travailler en numération.

## 5. Bilan financier de la coopérative

Ce bilan a été validé par madame Cicognoni :

<u>Solde bancaire au 1 septembre 2021 :</u>	+ 6748,35 eur
<u>Dépenses :</u>	3770,12 eur
<u>Recettes :</u>	3310,50 eur
<u>Bilan :</u>	- 459,62 eur
<u>Solde bancaire au 1<sup>er</sup> mai 2022 :</u>	+ 6288,73 eur

Nous souhaitons remercier l'APE pour sa participation financière pour les sorties à Heugnes et au Prieuré d'Orsan pour un total de 158 eur (2eur par enfant).

Nous avons fait le choix cette année de ne pas demander de participation financière en début d'année mais de demander deux participations financières aux parents en cours d'année : 4eur pour le cinéma et 5eur pour la sortie du mois de mai.

Certains parents ont pensé que demander 9eur était une somme élevée. Le conseil d'école suggère de plus communiquer auprès des parents d'élèves concernant le prix des différentes sorties (notamment le prix de la piscine) pour qu'ils prennent conscience des coûts.

## 6. Organisation fête de fin d'année

La fête de l'école aura lieu le vendredi 24 juin à partir de 18H. Elle commencera par un spectacle préparé par les enfants puis suivra une kermesse organisée par l'APE.

- 1- Entrée : Des tickets seront demandés au portail pour pouvoir entrer : contrôle réalisé par l'APE. Seront distribués maximum 6 tickets par famille afin de limiter l'entrée aux familles de l'école. Les enseignantes feront passer les tickets à partir des mots complétés par les parents dans les cahiers de liaison. En même temps, il y aura un mot de l'APE pour expliquer l'organisation de la kermesse, ainsi que la distribution d'un ticket par enfant pour que chaque enfant puisse récupérer une pochette cadeau.
- 2- Organisation spectacle : Les calculatrices pour les CM2 seront données par monsieur le Maire avant le début du spectacle ainsi que la clé USB par l'APE. Installation par la mairie de la sono et des bancs pour que les spectateurs puissent s'asseoir.
- 3- Exposition dans le jardin : Demande des grilles d'affichage pour les exposés des CM + nettoyage du jardin par le personnel communal en début de semaine
- 4- Organisation de la kermesse : Les parents disponibles tiendront des stands de jeux (qui s'arrêteront après 1H30), des jeux gonflables, ainsi que la buvette et la machine à glace. Par manque de moyen humain, cette année, il n'y aura pas de barbecue. En revanche, les parents d'élèves seront sollicités pour apporter des tartes salées à partager. Une tombola sera organisée avec la vente des tickets pendant la kermesse.

Installation dans la cour de l'école à partir de 16h

## 7. Bureau des élections 2022

Le bureau des élections d'une école doit être constitué au minimum de la directrice, d'une enseignante et d'un représentant de parents d'élèves. Il devrait se tenir le vendredi 7 octobre 2022 (jour des élections) à 16H30. Mme Garceault se propose pour faire partie du bureau des élections.

L'article 5 de la loi Rilhac du 21 décembre 2021 indique : "L'élection des représentants de parents d'élèves peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école."

Le conseil d'école indique que cela peut être positif. L'inconvénient pourrait être une baisse des votants.

## 8. Effectifs et répartition

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8 inscrits	11	12	4 (+2 ?)	9	17	6	11

Les répartitions devraient être les suivantes : 19 PSMS, 16 ou 18 GSCP, 26 CE1CE2 et 17 CM1CM2  
Total = 78 ou 80 élèves

## 9. Questions diverses

Mr le Maire informe le conseil d'école qu'une inspection des services de la préfecture a eu lieu à la cantine concernant l'hygiène. Le résultat est « très satisfaisant ».

Concernant deux questions qui ont été posées au conseil d'école précédent :

- Mr le Maire indique que la mairie ne peut pas investir dans l'isolation de la garderie.
- La possibilité de mettre en place un centre aéré a été voté en conseil municipal. Au vu du retour des familles et des sommes à engager, le conseil municipal a voté contre.

Le conseil municipal conduit une réflexion concernant la réduction des frais de chauffage. Des thermostats pourraient être installés à l'école (arrêt du chauffage la nuit et lors de l'ouverture des fenêtres notamment).